



# Au Fil du Sérénité

*L'actualité de votre commune*

*Toute l'équipe municipale  
vous présente  
ses meilleurs voeux 2023 !*

*Page 5*

**Sérénité, combien sommes-nous ?**

*Page 6*

**CentoLive, application à télécharger**

*Page 7*

**CCAS : Atelier mémoire**

Crédit photo MC56photo



## Balade aux lanternes - Téléthon 2022

### Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
L'actualité de l'EHPAD	10
L'actualité de la médiathèque	11
Les échos du Conseil Municipal	12
La vie des associations	16
La vie des écoles	22
La vie économique	24
Les informations intercommunales	26
Les infos pratiques	27

#### Mairie de Sérent

15 rue du Général de Kerhué  
56460 Sérent

#### Contact

02 97 75 93 57

mairie@serent.fr

<https://www.serent.fr/>



Sérentais, combien sommes-nous ?	5
CentoLive, application à télécharger	6
CCAS : atelier mémoire	7

Bulletin Municipal Janvier Février Mars 2023 N°155

Date de publication : 23 janvier 2023

Directeur de la publication : Yves HUTTER, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprimgraph - Imprimerie St Gilles Malestroit

Dépôt légal n°2289

Imprimé sur papier :



# Le mot du Maire

## Cérémonie des vœux

Enfin !

Après la réunion publique du 25 juin (40 personnes) et la réunion spécifique pour l'accueil des nouveaux arrivants le 15 octobre (80 personnes avec les enfants !), nous avons pu enfin faire « les vœux du Maire » pour la première fois ce 7 janvier, presque à mi-mandat... Les deux premières réunions étaient l'opportunité d'une présentation détaillée des enjeux et des actions en cours ou à venir, de bilan et de riches échanges et débats entre les habitants et les élus. Les « vœux du Maire » sont l'occasion d'une rétrospective et de perspectives rapidement évoquées et, s'ils revêtent un caractère un peu formel avec les différents discours des personnalités invitées, c'est aussi un moment de convivialité apprécié. Nous remercions les nombreux habitants (180) qui sont venus.

Nous y avons évoqué la finalisation du nouveau PLU, en vigueur maintenant, et dont nous aurons un retour de la préfecture début février. Pour accompagner la croissance de la population, dans un premier temps, la « bande Brunel », avec ses 50 logements, sera en vente au cours du premier trimestre. Cette croissance entraîne de nouveaux besoins et l'équipe de la mairie sera renforcée en ressources humaines pour l'accueil et l'urbanisme en même temps que pour la comptabilité. L'équipe culturelle et d'animation sera également renforcée pour faire vivre les nouveaux outils que seront la future médiathèque et la salle de spectacle.

Dans la conjoncture actuelle, provoquant notamment l'inflation, l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie, notre volonté est de maintenir les objectifs budgétaires du mandat tout en prenant en compte l'évolution des besoins de fonctionnement évoqués et le désengagement de l'Etat qui se poursuit.



Beaucoup de travaux en cours ont pris du retard pour différentes raisons. Nous les avons expliqués lors de ces vœux et nous ferons un point dans le prochain Fil du Sérentin lorsque les délais se préciseront. Nous apportons des informations plus précises sur le Pont de la Ville Moizo en page 6. Nous avons également parlé des services à la population, notamment d'une nouveauté concernant la mobilité et des lignes intra-communautaires. Vous trouverez les premières informations en page OBC. Elles devraient être opérationnelles fin février et nous vous informerons dès que le projet sera bouclé avec les transporteurs.

La vie communale respire par l'activité de nos associations qui ont repris pleinement leur activité et nous les en remercions. Encore de beaux projets, culturels ou sportifs, en prévision pour cette année. Nous n'avons pas oublié les bénévoles que nous avons remercié lors d'une rencontre conviviale et qui permettent et démontrent la capacité de Sérent à gérer des manifestations d'importance. Le C.C.A.S., par ses actions au quotidien et sa projection est également un pilier de notre vie sociale.

Tous ces atouts et cette dynamique nous rendent optimistes pour une belle année 2023 !

Toute l'équipe municipale et le personnel de mairie s'associent à moi pour vous souhaiter une bonne santé, la réalisation de vos vœux personnels et professionnels, ainsi qu'une qualité partagée de bien vivre ensemble dans notre commune. Ce dernier vœu dépend de chacun et de nous tous.

Bonne année à vous et à Sérent !

**Le Maire**  
**Yves HUTTER**



# Les informations municipales

## Etat-civil

Octobre Novembre Décembre 2022

### Naissances

- 23 oct. Swane HENAFF
- 14 nov. Kaïssy BOURHIS BOUCAND
- 28 nov. Robin FILLATRE
- 14 déc. Isaac KUNTZ
- 23 déc. Naël EVAÏN

### Mariage

- 29 oct. Samuel RENAUDIN et Claire GARCIA

### Décès

- 29 oct. Thérèse CHEVALIER
- 29 oct. Paul CHEMINEAU
- 29 oct. Benny DE WIT
- 26 nov. Bernard CALOHARD
- 2 déc. Léonie ROZÉ
- 15 déc. Marcel MIRAT
- 16 déc. Pierre GICQUELLO

## Etat-civil

2022, les chiffres

	2018	2019	2020	2021	2022
Naissances	36	35	35	38	35
Mariages	7	8	8	8	9
Pacs	9	7	7	11	12
Décès *	37	31	48	57	41

\* Incluant les décès à l'EHPAD

## Légalisation de signature

### C'est quoi ?

La légalisation de signature permet de faire authentifier votre propre signature sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire. Cette démarche est soumise à certaines conditions.

#### Où faire la demande ?

Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile muni de votre pièce d'identité.

👉 L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence.

👉 Vous devez signer au guichet devant l'agent.

## Arbres fragilisés

### Vigilance

La sécheresse de cet été, les fortes pluies et une saturation des sols en eau accompagnées de vents violents à répétition, ont fragilisé les arbres en favorisant leur déracinement et leur chute, pouvant provoquer de graves accidents sur les biens et les personnes.



Au titre de la sécurité des personnes et de la conservation des voies et chemins, nous vous demandons d'être particulièrement vigilants en ce début d'année 2023, en coupant toutes les branches qui débordent sur les voies publiques communales, départementales, les chemins d'exploitation ou ruraux... mais aussi en coupant tous les arbres qui sont une menace notamment en bordure du domaine routier. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée en cas d'accident.

Tout danger doit être signalé à la mairie, qui se chargera de retrouver les propriétaires défaillants afin de faire cesser le préjudice ou qui prendra les mesures urgentes pour procéder aux travaux d'office aux frais du propriétaire.

## Valoriser les patrimoines Sérentais

### Des habitants et des associations se mobilisent

Deux rencontres ont réuni des habitants, des bénévoles associatifs ainsi que des élus et ont permis la création d'un groupe de travail sur les patrimoines Sérentais.

Si certains participants sont déjà à l'origine d'initiatives, tous partagent le même constat : beaucoup de souvenirs dorment dans les greniers et les personnes porteuses de cette mémoire et de ces savoirs sont de plus en plus âgées. Or les patrimoines de la commune sont divers, parfois méconnus : on peut citer les manoirs et les maisons anciennes, l'église et l'architecture du bourg, les chapelles et les croix, des savoir-faire liés à des pratiques agricoles ou industrielles (ardoisières), la tourbière de Kerfontaine, ou encore des contes et des traditions orales (notamment liées au gallo).

Au fil des échanges, deux premières grandes thématiques ont émergé et des rencontres sont prévues dans les prochaines semaines pour poursuivre les échanges :

• Thème 1 : L'ancienne activité ardoisière et la tourbière de Kerfontaine - Rencontre prévue le jeudi 2 février à 18 h à la mairie.

• Thème 2 : L'histoire et le patrimoine bâti de Sérent - Rencontre prévue le jeudi 23 février à 18 h à la mairie.

Chaque groupe est ouvert à participation et vous êtes tous les bienvenus. Vous pouvez également les contacter pour partager vos connaissances ou bien pour vous impliquer. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances particulières mais bien d'être curieux et d'avoir la volonté de découvrir ou de faire découvrir la commune.

Pour en savoir plus, contactez le service culturel de la mairie au 02 97 75 93 57 ou [animation@serent.fr](mailto:animation@serent.fr).

## Combien sommes-nous ?

Fin 2022, l'INSEE a publié les chiffres de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2020 soit 3 172 habitants pour Sérent sans la population comptée à part (personnes ayant conservé un domicile familial sur la commune mais résidant sur une autre comme les étudiants). Ce chiffre est un calcul fait à partir du recensement de 2016 avec un taux d'évolution de la population, il permet de mesurer le nombre d'habitants pour toutes les communes à une même date. Et cette population dite municipale est le chiffre retenu notamment pour les versements de dotation de l'Etat à la commune et autres droits au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En début d'année 2022, vous avez participé au recensement de notre population organisé par l'INSEE et réalisé par 6 agents recenseurs : Nicolas Beaudoux, Alain Bernier, Thierry Lacroix, David Marrec, Jean-Yves Nevoux et Hélène Schaar.

Vos réponses pouvaient se faire soit sur papier soit par internet : 61 % des habitations sérentaises ont été recensées sur internet.

Pour rappel, dans les communes de moins de 10 000 habitants, un recensement complet de la population est réalisé tous les 5 ans. Pour Sérent, un recensement a été organisé en 2016, et le suivant prévu en 2021 n'a pu être fait à cause de la crise sanitaire et a donc été réalisé en 2022.

L'INSEE nous a transmis à ce jour un premier niveau de résultats. **Et pour 2022, le nombre de personnes recensées est de 3 437** dont 51 personnes comptées à part. L'augmentation par rapport à 2016 est de 389 habitants soit une variation de plus de 11 % en 6 ans ou de 1.90 % par an.

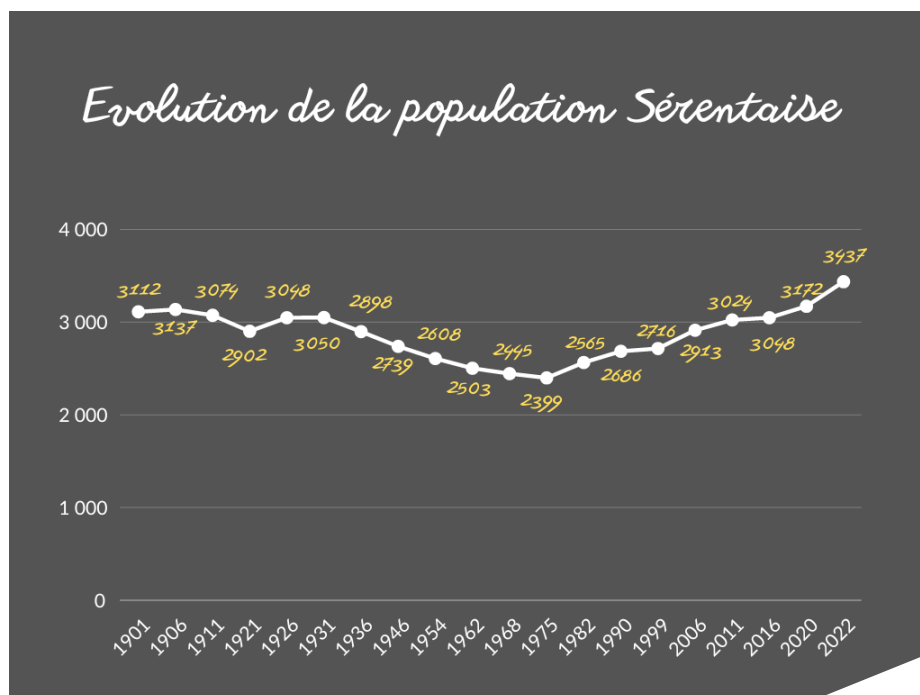
Ces derniers chiffres sont le reflet de l'attractivité de notre commune, des possibilités de constructions offertes avec l'ancien PLU qui pourra générer de nouvelles demandes auxquelles il faudra s'adapter. Ce dynamisme devrait générer également de nouvelles demandes en services, en commerces permettant à de nouveaux professionnels de s'installer sur notre commune pour répondre à ses besoins.

En 2016  
3 048 Sérentais

En 2020  
3 172 Sérentais

En 2022  
3 437 Sérentais

Variation  
de 11 % en 6 ans



## Animation Téléthon

### Balade aux lampions



MC56photo

Le samedi 3 décembre, à l'occasion du Téléthon, une vente de décorations de Noël et de brioches a été réalisée par le Conseil Municipal Enfants (CME).

A 18 h 30 à la tombée de la nuit, la première édition de la balade aux lampions a été lancée sur le parvis de la mairie, comptant 130 participants. Tout au long du parcours, l'association Batukacouak a animé cette balade au cours de laquelle les enfants ont pu participer à un petit jeu. S'ensuivit une pause musicale et gourmande à la résidence Les Deux Roches.

Pour clore cet événement, l'association des commerçants proposait une vente de soupe, sur le parvis de l'église.

Grâce aux participants, aux dons et aux différentes actions, la somme de 1097 € a été reversée à l'AFM Téléthon.

La municipalité de Sérent remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour ce moment haut en couleurs, la population, les associations et les commerçants !



MC56photo

## Sainte Barbe à Sérent

### Honneur aux pompiers



## CentoLive

### Votre afficheur de poche



La mairie vous invite à télécharger gratuitement l'application CentoLive pour recevoir tous les messages qui sont diffusés sur le panneau lumineux situé devant la mairie.

L'application permet à toute personne munie d'un smartphone connecté à internet, de visualiser en temps réel les messages de la mairie et de recevoir par notifications push des messages d'alerte.

Il est important d'installer cette application sur vos téléphones car si des coupures d'électricité doivent intervenir dans les mois à venir, vous aurez l'information en temps réel dès que la commune en sera elle-même informée.

### Vous voulez tester immédiatement CentoLive ?

#### Vous disposez d'un mobile et d'une connexion internet ?

Alors, rien de plus simple ! Cherchez l'application "CentoLive" sur votre mobile via le store (Google Play ou App Store) ou scannez l'un des deux QR codes ci-dessous puis installez l'application.

Recherchez Sérent dans les villes et ajoutez Sérent à vos favoris.



Télécharger CentoLive pour Android



Télécharger CentoLive pour iOS



## Pont de la Ville Moizo

### Un chantier au fil de l'eau...

Après une année d'étude et d'appel d'offres, nous avons perdu un an avec la crue de 2021. Nous avons échappé à une année supplémentaire en obtenant avec insistance une dérogation à l'arrêté sécheresse de 2022. A ce jour, l'eau s'écoule, les loutres ont leur loutrodoc et peuvent circuler... Ce qui n'est pas le cas des engins agricoles. En effet, les glissières ont été posées de façon inappropriée et doivent être reculées. Une dernière réunion de chantier a eu lieu ce 10 janvier et a conclu à des travaux pouvant s'effectuer la seconde ou troisième semaine de février, malgré des difficultés techniques à résoudre compte-tenu de la terre détrempeée en cette saison sur les bas-côtés.

Même si nous écrivons avec un peu d'humour, cela ne fait rire personne et encore moins les usagers qui fréquentent ce pont habituellement. Soyez sûr que nous mettons toute la pression nécessaire sur les intervenants pour que ce calendrier soit respecté.



## Banque Alimentaire

7

### Merci à tous

Le C.C.A.S. de Sérent remercie les 21 bénévoles qui se sont relayés le dernier week-end de novembre (vendredi et samedi) pour tenir le stand de collecte de produits alimentaires et d'hygiène situé dans le hall d'Intermarché. Parmi ces bénévoles, les enfants du Conseil Municipal Enfants ont participé à cette action.

Le C.C.A.S. remercie également la population pour la générosité de ses dons. Cette année, plus de 619 kg de produits ont été récoltés sur notre commune. Ceux-ci sont centralisés à la banque alimentaire de Malestroit avant d'être redistribués aux habitants du territoire qui sont dans la nécessité.

## Atelier C.C.A.S.

### Sensibilisation mémoire le 10 février

#### « Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir »

« Où ai-je bien pu mettre mes clés ? » « Qu'est-ce que je suis venu chercher ici ? » ou encore « Ah ! Comment s'appelle cette comédienne ? », « J'ai le mot sur le bout de la langue ! ».

Autant de situations du quotidien qui nous interpellent, nous inquiètent et finissent par nous faire douter de notre mémoire. D'où viennent ces petits trous de mémoire tellement agaçants ? Pourquoi avons-nous l'impression de moins bien mémoriser avec l'âge ?

Pour y répondre, le C.C.A.S. de Sérent, en partenariat avec l'association Brain Up et l'Espace autonomie santé Est Morbihan, organise une conférence et des ateliers sur le thème de la mémoire pour les seniors.

La conférence « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ? » vise à mieux comprendre comment pallier ces difficultés et rendre notre mémoire plus efficace. Elle est gratuite et aura lieu le vendredi 10 février de 10 h à 12 h à la maison de la commune, située rue des Tilleuls.

Puis à partir du 3 mars, vous pourrez participer aux 5 séances de l'atelier "Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir". Au cours de cet atelier, vous apprendrez les méthodes et les techniques pour entraîner et préserver votre mémoire. Egalement gratuit et ouvert à tous les retraités, il est avant tout un moment de plaisir et de convivialité. Le nombre de places est limité à 15 personnes.

Venez échanger et travailler votre mémoire grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire. C'est aussi l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en psychologie qui répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement de la mémoire et sur les effets de l'âge.

**Pour les ateliers, l'inscription est obligatoire auprès du C.C.A.S. au 02 97 75 98 44 ou [ccas@serent.fr](mailto:ccas@serent.fr).**

Ce programme est financé grâce au soutien de Pour Bien Vieillir Bretagne et du Département du Morbihan.

## Besoin de livraison de repas équilibrés ?

### Pensez au portage de repas

Le C.C.A.S. propose sur Sérent et les communes environnantes la livraison de plateaux repas confectionnés par les cuisines de l'EHPAD de Sérent de manière ponctuelle ou régulière, quotidienne ou quelques jours par semaine et sans condition. La distribution a lieu de 8 h à 12 h 30 par un agent social du C.C.A.S. en liaison froide.

Tarif du plateau : 10 € 50 pour les Sérentais (dont 4 € de forfait livraison).

**Aides possibles sur la livraison : Conseil Départemental, Caisses de retraite + Crédit d'impôt (50 %)**

#### Contact C.C.A.S. :

15 rue du Général de Kerhué 56460 SÉRENT  
Tél. : 02 97 75 98 44 - Courriel : [ccas@serent.fr](mailto:ccas@serent.fr)

**Les ateliers Mémoire**

**SERENT**

**CONFÉRENCE GRATUITE**

**Vendredi 10 février de 10h à 12h**

**Sérent**

Maison de la commune, rue des Tilleuls

Conférence suivie d'ateliers gratuits

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au **02 97 75 98 44** ou [ccas@serent.fr](mailto:ccas@serent.fr)

**POUR BIEN VIEILLIR**

**BRETAGNE**

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

ESPACE AUTONOMIE SANTÉ EST MORBIHAN

ASSURANCE RETRAITE

ircantec

CARACZ

ars



## Ateliers culturels

Une trentaine d'enfants y participe

### • Arts plastiques et arts appliqués

Cette année, l'atelier arts plastiques et arts appliqués, encadré par Guillaume Bignon, est constitué de deux groupes d'enfants. Les cours se déroulent dans la salle de dessin du pôle animation tous les mercredis après-midis.

Les enfants abordent les volumes avec du modelage en terre crue, le land art, l'art immersif, la linogravure, le monotype et la sérigraphie.



### • Théâtre

L'atelier théâtre réunit 21 enfants tous les mercredis après-midi à la salle des fêtes. Encadré par Marie Vermelen, les enfants découvrent les bases de l'expression scénique et se familiarisent au jeu théâtral. Le mercredi 14 décembre, une représentation a eu lieu sur scène devant leur famille, sur le thème de Noël suivie d'un petit encas.



Contact : 02 97 75 98 66 / 06 64 47 86 82  
culturetourisme@serent.fr

## Conseil Municipal des Enfants

Déjà plusieurs actions depuis les élections

Depuis les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) au mois d'octobre, les enfants se sont activement mobilisés sur les différentes manifestations de la commune et nous tenions à les remercier.

### • Cérémonie commémorative

Les jeunes du CME ont participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre qui célèbre l'armistice de 1918 et rend hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Ils ont lu une lettre d'un « poilu » et porté les gerbes au monument aux morts.

### • Banque alimentaire

Dans le cadre de cette action coordonnée par le C.C.A.S. de Sérent, les enfants se sont mobilisés pour récolter des produits alimentaires avec des bénévoles pour les personnes dans le besoin.

### • Atelier de réalisation de décorations de Noël

Les membres du CME ont participé à divers ateliers pour réaliser des décorations de Noël destinées à la décoration du bourg de Sérent et à la vente au profit du Téléthon.



### • Téléthon

Implantés dans le hall d'Intermarché et devant la boulangerie Latté de Sérent le samedi 3 décembre, le CME a réalisé une vente de décorations de Noël et de brioches qui a remporté un vif succès. Cette vente a permis de récolter la somme de 308 euros qui a été reversée au Téléthon.





LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Le handicap • La perte d'autonomie • L'enfance et la famille • L'insertion (rSa) et l'emploi • L'éducation • Les bourses jeunes • La culture  
Le sport • L'accompagnement des associations • L'investissement des communes • L'environnement • Les routes



Rozenn  
**GUÉGAN**  
ADJOINTE AU MAIRE DE SÉRENT

Stéphane  
**HAMON**  
MAIRE DE PLUMELEC

Vos conseillers départementaux  
du canton de **MORÉAC**



**Besoin d'une aide, d'un conseil ?**  
Vos élus tiennent régulièrement des permanences.  
N'hésitez pas à les contacter pour les rencontrer.

**POUR  
CONTACTER  
VOS ÉLUS**

Rozenn GUÉGAN: rozenn.guegan@morbihan.fr  
Stéphane HAMON: stephane.hamon@morbihan.fr  
Collaboratrice: isabelle.chiocci@morbihan.fr  
**02 97 54 83 92**

**morbihan.fr**  
f departementdumorbihan

Création: Conseil Départemental du Morbihan, Photos: Studio 4K, 2022

Mission Locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans

La Mission Locale  
Pour les Jeunes de 16 à 25 ans



Un **accompagnement personnalisé** vers l'emploi, la formation et l'insertion sociale pour favoriser l'autonomie des jeunes du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne.

- Emploi
- Santé
- Loisirs - Culture
- Formation
- Logement
- Orientation
- Mobilité
- Environnement



AUJOURD'HUI, on vous explique : le contrat d'engagement jeune.

- Un parcours personnalisé pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à :
- Construire un projet professionnel,
  - Allocation à hauteur maximale de 520€ par mois.
  - Découvrir un métier,
  - Se former,
  - Trouver un emploi.



Où nous trouver ?

- A la Mission Locale du Pays de Ploërmel – 9, rue du Val à Ploërmel
- Nous pouvons vous proposer un rendez-vous dans un de nos lieux de permanence au plus près de chez vous : **Mairie de Sérent ou Siège de l'Oust à Brocéliande Communauté à Malestroit**
- Vous pouvez échanger avec vos élus référents de la Mission Locale dans votre commune (SERENT) :  
**Monsieur EVRAERT Alexis**  
**Monsieur HUTTER Yves**  
**Madame LE ROCH Cindy**



Contactez-nous !

02 97 73 57 00  
[ml-ploermel@mlceb.org](mailto:ml-ploermel@mlceb.org)  
[www.mlceb.org](http://www.mlceb.org)

Trésorerie de Malestroit

Transfert du service à Pontivy

Les activités de la trésorerie de Malestroit (paiement des factures émises par les communes, communauté de communes, syndicats scolaires et d'assainissement, factures d'hébergement foyers logement, portage de repas, centre de loisirs, garderie et cantine...) sont transférées au service de gestion comptable de Pontivy depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 (coordonnées sur les factures à compter de janvier).

Le service des impôts des particuliers de Pontivy reste compétent pour les questions fiscales (taxes foncières et d'habitation) et peut être joint par téléphone (coordonnées sur les avis d'imposition).

Les espaces France Services (Guer et Sérent) assurent des permanences pour recevoir le public (démarches administratives diverses).

Le paiement des impôts et des factures émises par les collectivités locales peut être effectué en ligne ou chez l'un des 239 buralistes du département (dont 13 sur le territoire d'Oust à Brocéliande Communauté) affiliés à la Française des jeux.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, un conseiller aux décideurs locaux, Monsieur David BIORET, actuel trésorier de Malestroit - Guer - La Gacilly assurera, auprès des collectivités du territoire, des prestations de conseil en matière de gestion financière, budgétaire et comptable.

# L'actualité de l'Ehpad



## Décembre

### Mois des temps-forts

**Samedi 3 décembre**, à l'occasion du **Téléthon**, l'itinéraire de la balade aux lampions passait dans le jardin de la résidence où il était proposé une boisson chaude. Monsieur DELFINO et le groupe BATUKACOUAK ont assuré l'animation musicale. Les résidents ont vraiment apprécié cette opportunité de se sentir citoyens à part entière de la commune. Monsieur le Maire est venu prêter mains fortes pour servir le vin chaud en compagnie des bénévoles de l'association Dan Ar Koz.



Le **15 décembre** les résidents ont pu apprécier le repas de Noël concocté par l'équipe cuisine, suivi d'un spectacle cabaret.



Le **18 décembre** l'EHPAD a pris les couleurs de la France pour soutenir les bleus.



L'humour était au rendez-vous avec le spectacle comique du **20 décembre**, pendant lequel l'artiste a proposé aux résidents certains sketches de Fernand RAYNAUD, BOURVIL...

### Contact et renseignements :

10 rue des Tilleuls SÉRENT  
02 97 75 92 69  
accueil@lesdeuxroches.fr

Photos : MC56Photo et EHPAD

# L'actualité de la médiathèque

## Nouveautés

### Dans les rayons

#### Au rayon des DVD

##### Parmi les fictions

**Les magnétiques**, premier long métrage de Vincent Maël Cardona

- Une plongée à l'aube des années 80, en province, l'élection de Mitterrand, les radios libres, l'arrivée du service militaire pour Vincent qui admire son grand frère. Avec une belle BO des années 80... Un très beau film, sensible, lauréat du César 2022 « meilleur 1<sup>er</sup> film ».



**Haut et fort**, de Nabil Ayouch (en compétition au Festival de Cannes 2021)

- Anas, ancien rappeur, est engagé dans un centre culturel d'un quartier populaire de Casablanca. Les jeunes vont tenter de se libérer du poids de certaines traditions pour vivre leur passion.



##### Parmi les documentaires

**La grand-messe**, de Méryl Fortunat-Rossi et Valéry Rosier

- Tous les étés, le même scénario : les amateurs de vélo se massent le long des routes du Tour de France, en camping-cars. Un bijou !

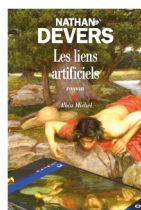
#### Au rayon adulte

##### Parmi les Bd

**Le monde sans fin**, de Blain et Jancovici : cette bd explique sous forme de chapitres les changements profonds que notre planète vit actuellement et quelles conséquences, déjà observées.



##### Parmi les romans

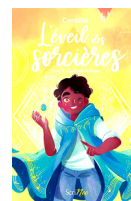


**Les liens artificiels**, roman de Nathan Devers

- Adrien développe un métavers appelé l'Antimonde dans lequel Julien va progressivement se jeter à corps perdu par le biais de son avatar, un poète qu'il nomme Vangel.

#### Au rayon Ado :

##### Parmi les romans



La trilogie **L'éveil des sorcières** de Cordélia.

- Une histoire bourrée de tendresse, de solidarité et d'humour où trois collégiennes se découvrent des pouvoirs de sorcière.

**Nos étés sauvages** de Marie Boulic : une histoire d'amitié.

- Tous les ans, Nine retrouve Maï sur son île où elles passent l'été à nager, explorer, se lancer des défis. Entre complicité et émulation, leur amitié surpasse tout.



**Simone Veil, je vous écris** d'Irène Cohen Janca.

- À l'annonce de la mort de Simone Veil, Mona voit des larmes rouler sur les joues de sa grand-mère. Elle décide alors d'en savoir plus sur cette célèbre femme politique et ainsi, peut-être percera-t-elle le secret de sa grand-mère.



##### Parmi les BD :



**Clara et les ombres**, d'Andréa Fontana et Claudia Petrazzi

- Clara, abandonnée par sa mère, s'installe avec son père à Brattleboro, un village perdu des États-Unis. Elle quitte New York et ses distractions pour la campagne profonde, son épilepsie ne lui laisse aucun répit. Un récit fantastique où l'amitié sauve.

## Fermeture exceptionnelle

24 & 25 janvier

La bibliothèque de Sérent entame une collaboration avec les bibliothèques municipales de Lizio et St Guyomard. Afin de permettre aux habitants du territoire d'avoir accès aux documents proposés, une mise à jour du logiciel est nécessaire. **L'espace sera fermé au public les mardi 24 et mercredi 25 janvier 2023.**

## Animation

### Le Mois du Gallo à Sérent



La Médiathèque et la Radio Plum'FM collaborent pour vous proposer un programme d'animations gratuites pour tous les âges, afin de découvrir la culture galloise et sa langue. Pour participer, pas besoin de parler nécessairement le gallo, ces actions sont ouvertes à toutes et tous : il suffit simplement d'être curieux !

**Retrouvez début mars la programmation complète dans votre médiathèque, sur le site internet et sur les ondes de la Radio Plum'FM au 102.1.**

## Contact

☎ 02 97 75 97 14

Mail : [mediatheque@serent.fr](mailto:mediatheque@serent.fr)



# Les échos du Conseil Municipal

## Séance du 22 novembre 2022

Membres en exercice : 23  
Membres présents : 17  
Membres absents : 6  
Procurations : 3  
Votants : 20

### Plan Local d'Urbanisme

#### Approbation

Monsieur le Maire rappelle les raisons qui ont conduit la commune à engager une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération en date du 26 novembre 2019 :

- S'inscrire dans les réflexions supra communales notamment le SCoT du Pays de Ploërmel (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé le 19 décembre 2018,
- Tenir compte des évolutions réglementaires,
- Valoriser l'identité rurale de la commune en :
  - préservant et valorisant l'activité agricole,
  - identifiant et valorisant les espaces naturels,
  - maintenant le tissu social existant au sein des villages tout en veillant à maîtriser l'urbanisation dans les écarts,
  - protégeant les caractéristiques locales : patrimoniales, architecturales, paysagères, naturelles.
- Poursuivre la réflexion globale sur la stratégie et le devenir du territoire en :
  - confortant et développant le rôle du bourg en tant que pôle relais en favorisant une urbanisation renforcée et en maîtrisant les extensions,
  - adaptant les équipements à l'accueil d'une nouvelle population,
  - favorisant l'installation et le développement des commerces et services de proximité dans le bourg,
  - valorisant les activités économiques existantes et favoriser leur développement.

Monsieur le Maire indique que le commissaire-enquêteur a rendu un avis favorable assorti :

- d'une réserve concernant la prise en compte par la commune de la recommandation de la MRAe (Missions Régionales d'Autorité Environnementale) sur l'évaluation environnementale,
- d'une recommandation de concertation avec les représentants de Fransylva concernant la modification éventuelle du classement de certains espaces boisés classés.

Monsieur le Maire explique que certaines observations des personnes publiques associées, des entités ayant été saisies, du public et du commissaire-enquêteur ont été prises en compte dans le projet de PLU en vue de son approbation.

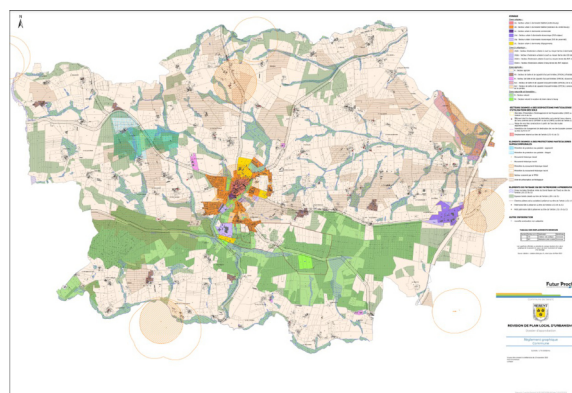
- CONSIDERANT que le projet de révision du PLU a fait l'objet des consultations prévues par la loi et que les avis recueillis sont versés au dossier,

- CONSIDERANT que le projet de révision du PLU arrêté soumis à enquête publique a fait l'objet de modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur,

- CONSIDERANT que le projet de révision du PLU, tel qu'il est annexé à la présente délibération est prêt à être approuvé,

- **après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :**

- **DÉCIDE d'approuver le projet de Plan Local d'Urbanisme.**



### Parcelle boisée

#### Acquisition

La commune a fait l'acquisition de la parcelle boisée cadastrée XB 0003 d'une superficie d'1 ha 74 a 70 ca. Le prix d'acquisition s'élève à 7 800 €. Cette acquisition s'intègre dans le programme d'alimentation prévisionnel de la chaufferie bois.

### Morbihan Energies

#### Modification des statuts

L'objet de cette modification statutaire vise à actualiser la liste des membres de Morbihan Energies afin de prendre en compte l'adhésion au syndicat des établissements publics de coopération intercommunale suivants : Questembert Communauté, Auray Quiberon Terre Atlantique, Arc Sud Bretagne, Roi Morvan Communauté, Lorient Agglomération, Pontivy Communauté et Baud Communauté.

Pour que cette modification statutaire soit effective et fasse l'objet d'un arrêté préfectoral, l'accord des membres de Morbihan Energies est nécessaire. Monsieur le Maire rappelle que le groupement de commande mis en œuvre par Morbihan Energies présente l'intérêt majeur de pouvoir faire bénéficier la commune de tarifs négociés et stables. Néanmoins, la prochaine consultation ne permettra probablement pas de maintenir les tarifs en l'état. Le conseil municipal valide cette disposition.

### Salle de spectacles

#### Vente des anciens fauteuils

Le conseil municipal décide la cession des anciens fauteuils de la salle de spectacles à 5 € l'unité.

Membres en exercice : 23  
Membres présents : 15  
Membres absents : 8  
Procurations : 4  
Votants : 19

L'essentiel de la séance a été consacré au vote des tarifs 2023 (pages 14 et 15).

Les points suivants ont également fait l'objet d'une délibération.

### Budget principal

Décision modificative

Monsieur le Maire explique qu'à fin de permettre l'exécution du budget jusqu'au prochain vote, fin mars 2023, il est nécessaire de prévoir les crédits en investissement. Les ajustements de la section d'investissement s'élèvent à 112 000 € et visent notamment à prévoir les crédits pour l'achat de l'immeuble « Da Silva », à payer le solde des marchés de travaux liés aux équipements sportifs et à prévoir des aménagements au cimetière. Le financement est assumé par des subventions perçues en cours de l'exercice. Le conseil valide ces dispositions.

### Admission

En non-valeur

Un certain nombre de titres de recettes d'une valeur globale de 291,54 € n'ayant pu être recouvré par les services de la trésorerie, il est décidé de les admettre en non-valeur. Ces admissions en non-valeur portent essentiellement sur la non restitution de documents de la médiathèque et sur le non-paiement de la taxe d'inhumation.

### Locaux professionnels

Cession

Mme Olivier explique qu'à la demande des intéressés, il est proposé la cession du local de l'audioprothésiste (d'une superficie de 40,60 m<sup>2</sup>) et des kinésithérapeutes (104 m<sup>2</sup>). Au regard des avis des domaines des 27 et 28 septembre 2022 et dans le respect des marges d'appréciation, il est décidé de céder ces biens à hauteur de 33 500 € pour le premier local et 120 000 € pour le second.

### Lotissement Bande Brunel

Noms des rues

Monsieur le Maire explique que préalablement à sa commercialisation, il convient de dénommer les rues du futur lotissement de la Bande Brunel. Le lotissement comprend une rue centrale, deux rues perpendiculaires et deux allées. Compte tenu de la proximité du verger de la Ville Gros qui compte un grand nombre de pommes « rustiques locales », il est proposé de retenir le thème des pommes pour choisir les noms de rues.

Le conseil décide de retenir les dénominations suivantes :

- o Axe principal : Rue du pressoir
- o Rue perpendiculaire vers l'Est : Rue Chailleux
- o Rue perpendiculaire vers l'Ouest : Rue Perond Doux
- o Allée parallèle à la rue Chailleux : Allée des entes
- o Allée au Nord Ouest : Allée Locard

### Adhésion à la plateforme d'achat RESAH

Ouverture du lot 4 : téléphonie mobile de fourniture et de prestations de service Telecom

La communauté de communes propose d'adhérer à la plateforme d'achat RESAH pour bénéficier de tarifs négociés en particulier sur la téléphonie mobile (tant sur les volets abonnements que pour l'acquisition). Au regard du parc actuel de mobiles et des frais générés, il est possible de prévoir une diminution du coût annuel pour la commune de l'ordre de 2 000 €. Ces nouveaux contrats débuteraient à compter de mars prochain. Le conseil décide donc de rejoindre la souscription au lot offre téléphonie mobile de RESAH et autorise le maire à signer les pièces se rapportant à cette décision.

### Aides de l'Etat

Sollicitation au titre DETR/DSIL

Monsieur le Maire explique qu'à fin de finaliser le financement du bâtiment France Services il est proposé de renouveler une demande d'aide auprès de l'Etat. Ce projet dont le coût HT est de l'ordre de 513 000 € HT bénéficie déjà du concours de l'Etat au titre de DSIL : 130 000 € et du Département : 128 116 €. La Région n'a pas donné une suite favorable à notre demande. La maximisation du niveau de subvention suppose de demander une aide complémentaire de l'Etat à hauteur de 152 284 €. Cette demande s'inscrit dans le cadre de la Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux (DETR) ou de la DSIL Cible Petites Villes de Demain. L'assemblée valide cette demande.

### Plum'Fm

Subvention

En février dernier, PLUM'FM n'avait pas déposé de dossier de demande de subvention. L'association sollicite la commune pour le financement du mois du Gallo. Le coût de cette opération effectuée en partenariat avec la commune est de 3780 €. La région apporte son concours à hauteur de 1000 €. La subvention sollicitée auprès de la commune s'élève à 450 €. Le conseil accorde cette aide.

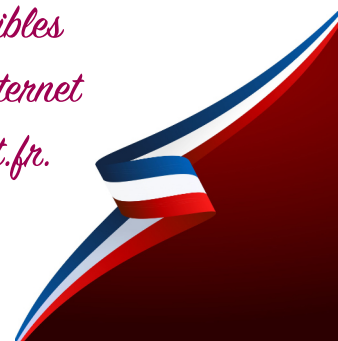
## Les décisions du Conseil Municipal

*dans leur intégralité*

*sont disponibles*

*sur le site internet*

*[www.serent.fr](http://www.serent.fr)*



## Extrait des tarifs communaux

Année 2023



### CAMPING - Tarifs journaliers

- Campeur (demi-tarif pour -7 ans) ..... 3,40 €
- Emplacement randonneur ..... 3,00 €
- Animaux ..... 2,10 €
- Branchement télévision/jour ..... 2,50 €
- Branchement électrique :
- - du 1<sup>er</sup>/04 au 15/10 ..... 6,00 €
- - du 1/11 au 31/03 ..... 15,00 €
- Emplacement (1 véhicule motorisé) ..... 5,50 €
- Garage mort ..... 2,40 €
- Douches de Pâques au 30 sept. .... 2,20 €
- Glace
  - Sac de glace ..... 1,00 €
  - Pain de glace à congeler ..... 0,50 €
- Laverie camping
  - Lavage ..... 5,30 €
  - Séchage ..... 2,60 €



### LOCATION DE CHALETs

La semaine (de septembre à juin)

- Cannelle (26 m<sup>2</sup> : 4 places + 2) ..... 325,00 €
- Origan (PMR) (32 m<sup>2</sup> : 4 places + 2) ..... 347,00 €
- Vanille (32 m<sup>2</sup> : 6 places + 2) ..... 401,00 €

La semaine (juillet - août) (dès le 1<sup>er</sup> WE des congés scolaires)

- Cannelle ..... 456,00 €
- Origan ..... 495,00 €
- Vanille ..... 566,00 €

La 2<sup>ème</sup> semaine consécutive (juillet - août)

- Cannelle ..... 390,00 €
- Origan ..... 406,00 €
- Vanille ..... 477,00 €

La nuit (Toute l'année sauf juillet et août exception faite des demandes de dernière minute)

- Location du chalet ..... 60,00 €
- + par personne occupant le chalet ..... 5,50 €

Arrhes : Location à la semaine ..... 100,00 €

Location à la nuit ..... 35,00 €

Caution ..... 225,00 €

Forfait ménage ..... 65,00 €

### LOCATION DE VÉLOS

- |                                 | 1/2 journée   | Journée |
|---------------------------------|---------------|---------|
| • Enfant (-12 ans) ..... 5,00 € | ..... 7,00 €  |         |
| • Adulte ..... 7,00 €           | ..... 10,00 € |         |
| • Remorque ..... 5,00 €         | ..... 8,00 €  |         |



### COURTS DE TENNIS

- 1 h de court ..... Gratuit



### MÉDIATHÈQUE

- Adhésion famille ..... 18,00 €
- Adhésion personne seule ..... 10,00 €
- Connexion à Internet ..... Gratuit
- Impression de documents N & B (la feuille) 0,30 €
- Impression de documents couleur (la feuille) ..... 1,00 €

### REPROGRAPHIE

- Photocopie - impression la page ..... 0,30 €
- Photocopie - impression la page A4 couleur ..... 1,00 €
- Photocopie - impression la page A3 couleur ..... 1,50 €

### ANIMAUX ERRANTS

- Capture + garde journée ..... 40,00 €
- Journée supplémentaire ..... 20,00 €

### LUTTE CONTRE LES RONGEURS

(hors période de campagne en septembre)

- Souricide (le sachet de 40 g) ..... 0,70 €
- Raticide (le sachet de 50 g) ..... 0,70 €

### TERRE

- Le m<sup>3</sup> ..... 3,60 €

### PESAGE

- Tarif unique ..... 5,20 €
- Tarif pour les industriels ..... 3,30 €



### CONCESSION CIMETIÈRE

- 15 ans (emplacement caveau, caverne, columbarium) ..... 146,00 €
- 15 ans (1<sup>ère</sup> concession pour enfant -7 ans) ..... 10,00 €

### CAVEAUX

- Caveau 1 place - neuf ..... 700,00 €
- Caveau 2 places - neuf ..... 990,00 €
- Caveau 3 places - neuf ..... 1 120,00 €

### COLUMBARIUM

- Achat d'une case ..... 500,00 €

### CAVERNE

- Achat d'une caverne ..... 240,00 €

### JARDIN DU SOUVENIR

- Plaque ..... 15,00 €



### SALON FUNÉRAIRE

- Forfait 72 h ..... 250,00 €
- Forfait 72 h (enfant - 7 ans) ..... gratuit
- Journée supplémentaire ..... 60,00 €
- Forfait séjour chambre froide par 24 h ..... 57,00 €
- Prestation financière (à défaut d'entretien de l'utilisateur) 57,00 €
- Vacation funéraire ..... 25,00 €

## Les tarifs 2023

### des salles communales



#### SALLE DES FÊTES

	Sérentais	Extérieurs
<b>Salle</b>		
• Mariages - Banquets - Repas (midi et soir)	203,00 €	258,00 €
• Bals - Fest-noz ou autres manif. payantes	220,00 €	282,00 €
• Forfait soir + midi (J+1)	220,00 €	282,00 €
• Fêtes famille - Arbres de Noël - Autres fêtes - Théâtre - Repas ou Buffet - Lunch - Bals de mariage - Expositions - etc... (12 h - 19 h ou 19 h - 2 h)	175,00 €	250,00 €
• Réunions ou Vins d'honneur (gratuit pour les associations locales)	98,00 €	137,00 €
<b>Cuisine</b> (avec la vaisselle) - mariages - fêtes de famille - banquets - etc	203,00 €	258,00 €
<b>Salle et Cuisine</b> : Forfait 2 jours consécutifs	595,00 €	753,00 €
<b>Vaisselle et autres :</b>		
• Vaisselle sans utilisation de la cuisine	56,00 €	56,00 €
• Verres pour vin d'honneur	29,00 €	29,00 €
• Utilisation du lave-vaisselle (sans location de la cuisine)	29,00 €	29,00 €
• Tasses + percolateur	29,00 €	29,00 €
◦ Caution exigée au moment de la remise des clés	500,00 €	500,00 €



#### MAISON DE LA COMMUNE

<b>Réunions ou Vins d'honneur</b> (gratuit pour les associations locales et fêtes de classe d'âge)	81,00 €	124,00 €
<b>Lunch - Buffet froid</b> (journée jusqu'à minuit)	175,00 €	250,00 €
◦ Caution exigée au moment de la remise des clés	150,00 €	150,00 €



#### SALLE DE SPECTACLES (en cours de rénovation)

Associations (location journée)	175,00 €	250,00 €
◦ Caution exigée au moment de la remise des clés	500,00 €	500,00 €



#### SALLE DES SPORTS

Associations (location journée)	175,00 €	250,00 €
◦ Caution exigée au moment de la remise des clés	350,00 €	350,00 €

Les associations communales bénéficient d'une gratuité annuelle pour l'organisation des manifestations payantes dans l'une des salles communales. Les écoles bénéficient de deux gratuités. Les cautions sont exigées y compris pour les associations

# La vie des Associations

## Sérentaise Basket

### Une nouvelle saison bien lancée !

Du côté de l'Entente Sérent / Le Roc, très bon bilan de mi-saison pour les différentes équipes avec la création cette année de 4 équipes (U9, U11 filles, U11 masculins et U13 mixtes).

Une saison bien lancée pour nos nouvelles recrues avec des résultats variants selon les niveaux mais une véritable envie de jouer, d'apprendre et de progresser, sous les yeux de leurs parents qui sont très investis cette année. Merci à eux !

Pour les U15 de l'entente, les résultats sont très prometteurs. Cette équipe soudée et acharnée nous promet encore de belles rencontres à venir.

Du côté de la sérentaise basket et de notre équipe senior, nous avons assisté dernièrement à des matchs de qualité. Cette équipe est en pleine ascension et nous promet de belles surprises pour la suite de la saison. Bravo aux joueuses et à leur coach !

Plusieurs animations ponctuent ce début de saison :

- En août, la journée cohésion pour nos jeunes U15 à l'île d'Arz a été très appréciée.
- La vente annuelle de saucissons en soutien à l'équipe senior a remporté un franc succès ce qui nous permet d'appréhender la saison de façon plus sereine financièrement.
- Et enfin dernièrement notre participation au Téléthon avec la vente de crêpes et le challenge lancers francs.

Pour clôturer l'année 2022 sur une note festive, un match parents/enfants suivi d'un « goûter de partage » a eu lieu à la salle des sports avant les vacances de Noël pour nos licenciés.

Sportivement  
Chloé Marot, présidente



Pour les contacter  
06 59 48 16 88

## Judo Club

### Interclub le samedi 28 janvier

Après deux années compliquées, cette nouvelle saison commencée en septembre dernier nous a donné des débuts prometteurs lors des premières compétitions et rencontres amicales entre clubs.

Vous pourrez notamment venir encourager nos judokas lors de notre interclubs qui aura lieu le samedi 28 janvier prochain à partir de 13 heures à la salle des fêtes.

Comme Olivier Dupont, le professeur, a eu plus de temps que prévu au cours de ces 2 dernières années de COVID, il en a profité pour se former et passer un diplôme « Judo Taïso Sport Santé ». Cela permettra au Judo Club Sérent d'accueillir un public souffrant de pathologies diverses (Alzheimer, Parkinson, sport sur ordonnance ...) et désireux de pratiquer une activité sportive adaptée.

Nous profitons de cette nouvelle année pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux.



Pour les contacter  
06 84 12 37 24

## Association Sportive et Culturelle de Sérent

### Danses de salon

Nous sommes actuellement une quarantaine de passionné(e)s de danses dites de salon (tango, valse, paso, rumba, cha-cha-cha et autres madisons) qui nous adonnons chaque mercredi, de 20 h 30 à 22 h 30 à la pratique de la danse sur le magnifique parquet de la salle des fêtes de Sérent.

En 2022, nous avons retrouvé l'ambiance et la bonne humeur qui nous ont, depuis plusieurs années, toujours accompagnés lors de nos exercices « ballerins ».

Nous offrons nos meilleurs vœux 2023, aux Sérentais et aux futur(e)s participant(e)s à nos exercices de danses de salon.

Pour les contacter  
06 78 30 04 29

### Une association Sérentaise de production et de diffusion de spectacle vivant

L'association est composée de deux compagnies de spectacle professionnelles :

- La compagnie Pok ha Pok portée par Fabrice Renaud : Théâtre, clown
- La compagnie Les Embobineuses portée par Fanie Knoerlé : Conte, Théâtre et déambulation

Un des objectifs est de proposer sur la commune des animations et spectacles tout au long de l'année en direction des habitants de tous les âges.

Deux événements au programme :

Le **25 février 2023** sera donc l'occasion de découvrir l'un de leur spectacle dans une ambiance chaleureuse :

**18 h : « Barna »** de la cie Pok ha Pok  
Spectacle Clown tout public à partir de 5 ans

Durée 1 h

Création et interprétation Fabrice Renaud

Barna prépare sa scène et le spectacle commence.  
Il vit seul depuis des années reclus dans son appartement.  
Le monde extérieur, il n'y est pas adapté.  
Il s'invente un monde, des amis, une société, un public...  
Il maîtrise son univers mais un jour alors qu'il n'attendait personne, on sonne à sa porte.  
Un mystérieux paquet va modifier sa vie et tous les scénarios qu'il s'était inventés.

**19 h Apéro concert** avec un groupe local : Une ambiance musicale pour partager un moment convivial.

Salle des fêtes de Sérent

Entrée 8 € adulte / 5 € enfant de moins de 15 ans



### Les 18 et 19 mars : Stage de Clown pour amateur et professionnel

Le plaisir de jouer

- Construction du personnage (l'animalité et l'humanité du clown)
- Attitude corporel (approche par le mime corporel)
- Les états intérieurs du clown (jonglage d'émotions)
- Urgence dans l'improvisation
- La présence et la disponibilité de l'acteur clown
- Transmettre ses émotions au public
- Trouver son rire
- Création de solo duo trio
- A partir d'improvisations création de solo duo trio...

Intervenant Fabrice Renaud comédien clown metteur en scène professionnel. Tarif 70 €

Pour les contacter

06 68 56 56 29

lesegoscintrés@gmail.com

## Club des Tilleuls

### Des activités régulières et hebdomadaires

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 et beaucoup de joie dans vos foyers.

Des activités régulières et hebdomadaires :

- Le lundi de 8 h 30 à 9 h 30 : un cours de gym seniors au dojo encadré par des kinésithérapeutes.
- Le premier lundi de chaque mois : "Lundi cinéma pour tous" une séance de cinéma à Malestroit à 14 h 30".
- Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois : une marche promenade de 14 h à 16 h 30 à un rythme convivial. Départ rdv 14 h à la maison de la commune.
- Le jeudi de 14 h à 17 h 30 : un après-midi jeux de société (scrabble, triomino, rami, rummikub, belotte...) et si le temps le permet quelques parties de pétanque.

A noter déjà sur vos agendas :

- **Dimanche 5 février repas dansant inter-club organisé par le Club de Malestroit.**

- **Dimanche 12 mars notre après-midi dansant avec l'orchestre Alain le Bon Temps à la salle des fêtes de Sérent.**

D'autres animations et sorties seront programmées et les dates vous seront annoncées.

Toute l'équipe du conseil d'administration vous remercie à nouveau par votre présence.

A bientôt.

Le conseil et Nicole Martinet



Nicole **MARTINET**  
Présidente du Club des Tilleuls

Pour les contacter  
06 47 50 41 57



## Sérentaise Foulées VTT Marche

### Animation des moins de 12 ans sur la nouvelle piste d'athlétisme

Organisée sous l'égide du comité départemental d'athlétisme du Morbihan, l'animation a réuni 130 éveils-athlé et poussins des clubs du département sur des ateliers répartis sur la piste.

Sous la conduite de Thomas, entraîneur des moins de 12 ans à Sérent, nous avons mis en place ces ateliers pour nos jeunes athlètes afin qu'ils puissent répéter ce qu'ils ont appris dans leur club respectif en ce début d'année. Des ateliers de bondissement, d'endurance, de vitesse et de lancers étaient proposés.

Ces ateliers s'inscrivent dans une continuité d'apprentissages qui permet au corps de l'enfant de passer progressivement d'une motricité athlétique fondamentale, à des habiletés athlétiques générales puis de plus en plus spécifiques.

L'animation s'est clôturée autour d'un goûter et une remise de médaille à chaque participant.

#### Manifestations pour l'année 2023 :

- **Soirée couscous le samedi 4 février, salle des fêtes.**
- **Randonnées VTT et pédestre le dimanche 5 mars, salle des sports.**
- **Trail de Sérent le dimanche 16 juillet, étang de Sérent.**



Pour les contacter  
06 76 57 32 57



## Rugby Club

### La saison bat son plein

La saison bat son plein et est plutôt bien engagée cette saison encore.

Nos cadets sont premiers de leur poule et peuvent espérer de belles choses pour cette saison.

Les seniors sont également en tête du championnat Régional 1 et visent plus que jamais un doublé historique.

Notre nouvelle équipe féminine de rugby sans plaquage à 5 a enfin fait son premier tournoi dans la joie et la bonne humeur.

Le club vient par ailleurs de passer le cap des 200 licences délivrées et nous attendons toujours autant de bénévoles pour nous aider à organiser le club. Plus de Sérentais(e) serait vraiment les bienvenus !!

Rejoignez-nous et venez-nous rencontrer au repas du rugby (jarret frites) le 25 mars à la salle des fêtes !



Pour les contacter  
07 81 64 10 65



## Comité des fêtes et Amicale des Broussettes

### Avis aux "Fagotoux"

**Une matinée de fagoterie est organisée le samedi 11 mars 2023 à 9 heures au village de Tréalet.**

Ces fagots seront brûlés à la prochaine Fouée de la Saint Jean organisée par le quartier des Broussettes le samedi 17 juin 2023. Apprenti ou expert en fagots, vous êtes tous les bienvenus. Nous comptons sur vous.

## Boules Bretonnes

### Avis aux amateurs

Un petit groupe de Sérentais se réunit chaque semaine au Boules-Park pour le plaisir de jouer à la boule bretonne. Toutes les personnes hommes ou femmes qui souhaiteraient découvrir ce jeu sont invitées à se joindre à eux.

- **Tous les mercredis au Boules-Park Rue des rosiers de 13 h 30 à 17 h 30.**

## Éqilibres

19

### Qi Gong et Arts Énergétiques

Pas à pas, participants plus participantes ; notre association Éqilibres - Qi Gong et Arts Énergétiques - se redresse !

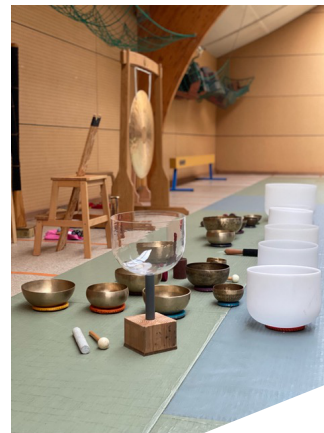
Plus de 85 adhérents viennent pratiquer le Qi Gong, cet art de bonne santé et de prévention, un à deux cours par semaine.

Il est toujours possible de s'inscrire, le premier cours d'essai est gratuit.

Nous avons fêté le nouvel an chinois, année du lièvre, dans la pratique du Qi Gong, avec une conférence de Clémentine Grossi, professeur de chinois dans le Morbihan, suivi d'un voyage sonore avec les instruments de musique intuitive.

Chaque participant a reçu son « enveloppe rouge ».

Rappel : Le deuxième samedi de chaque mois de 10 h à midi au dojo a lieu un atelier de pratique du Qi Gong et un autre art énergétique. Ces ateliers sont ouverts à toutes et à tous. Prochaine date : le samedi 11 février avec Estelle Guyot kinésiologue.



Pour les contacter  
[www.eqilibres.fr](http://www.eqilibres.fr)  
06 09 31 08 02  
[contact@eqilibres.fr](mailto:contact@eqilibres.fr)  
Facebook EQilibres



## Ser'en action

### Très belle réussite pour le marché de Noël

Le marché de Noël organisé par l'association Ser'en action était parfaitement réussi et les 40 exposants ont été satisfaits de leur journée.

Les visiteurs ont été nombreux tout au long de la journée. Les visiteurs et les exposants pouvaient profiter également des crêpes et galettes tout au long de la journée ainsi que du vin chaud.

Le bureau remercie également toute l'équipe et les bénévoles pour avoir mener à bien cette journée.

L'association est ouverte à de nouveaux adhérents, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour les contacter  
06 81 09 37 71  
[laetitia.scouarnec@orange.fr](mailto:laetitia.scouarnec@orange.fr)



## Sérentaise Football

### Photos d'équipes

Cette saison 2022-2023 a vu la Sérentaise Football se renforcer avec ses 214 licenciés au sein du club. Les résultats des U6 à U13 progressent et les U13 se voient monter en "élite".

Le Groupement Jeunes du Maquis se maintient avec ses bons résultats et la montée des U17 A en D1.

Les seniors A et B sont toujours placés en haut de tableau de leur groupe.

#### Quelques dates à retenir :

- Le 8 mai 2023 "Tournoi des U10-U11 et U12-U13"
- Le 3 juin 2023 "Centenaire de la Sérentaise Football".



Pour les contacter  
06 76 12 02 25



## Association Les Caquetteuses

Refuge pour animaux de ferme issus d'abandons, de la maltraitance et réhabilités de laboratoire

Nous avons pris du retard cette année pour la mise en place des ateliers du mercredi pour les enfants. Nous les mettrons en place au printemps une fois l'hiver passé.

Vous pouvez nous contacter au 06 58 55 11 92 par SMS pour plus d'information et inscrire votre enfant pour un ou plusieurs mercredi « Soigneur d'un jour ». La participation pour chaque atelier est de 5 euros.

Nous sommes à la recherche de bénévoles investis dans le refuge. Nous recherchons le plus souvent du monde le week-end lors de journées de sauvetages en extérieur, nous devons nous absenter souvent 2 à 3 jours. Nous recherchons des personnes capables de s'occuper des animaux (soins si besoin, eau nourriture, paillage des cabanes si besoin). Nous recherchons aussi des personnes qui souhaitent et peuvent nous aider ponctuellement ou régulièrement dans la construction des abris et enclos.

Nous vous rappelons que nous pouvons vous aider dans vos projets d'accueil de poules pondeuses sauvées de l'abattoir.

Pour nous aider dans cette cause, vous pouvez :

Acheter du jus de pomme issu de notre verger, devenir adhérent de l'association, adopter quelques poules et autres animaux quand ils sont à l'adoption, devenir bénévole, parrainer un de nos animaux présents sur le refuge, participer au don de 1 € par mois.

Vous souhaitez venir voir nos pensionnaires : rendez-vous par sms 06 58 55 11 92.



Pour les contacter  
06 58 55 11 92

## Amicale des donneurs de sang

Dates des collectes à Sérent et Malestroit

Sérent - Salle des fêtes

- Jeudi 6 juillet
- Jeudi 7 septembre



Malestroit - Salle des fêtes

- Jeudi 23 février
- Mardi 2 mai
- Mercredi 3 mai
- Mercredi 16 août
- Mercredi 18 octobre
- Mardi 26 décembre
- Mercredi 27 décembre

De 15 h à 19 h  
Rendez-vous sur  
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

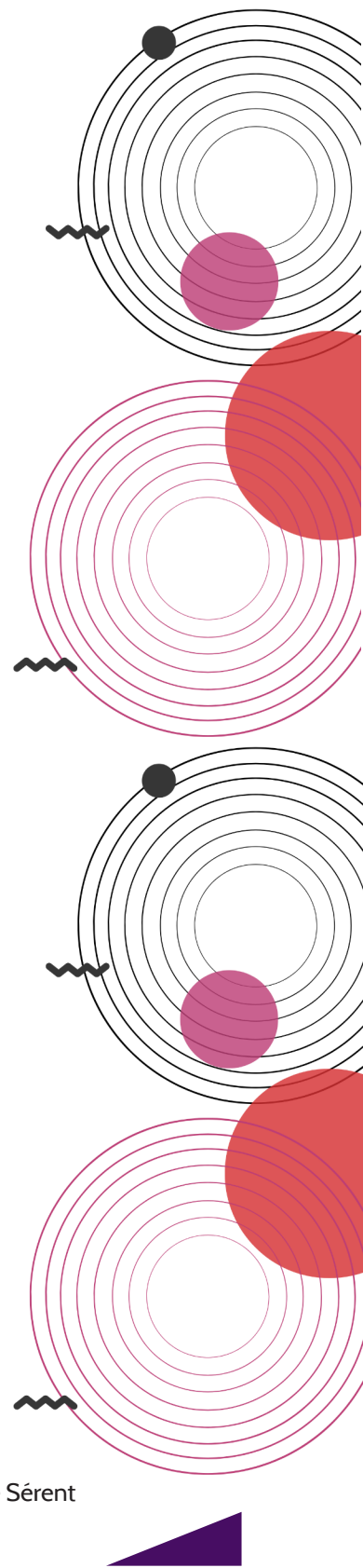
# SÉRENTIN

## Agenda des manifestations

21



Sam. 28 janvier	<b>Interclub judo</b> Journée - Judo Club - Salle des fêtes
Sam. 28 janvier	<b>Assemblée générale AMPS</b> 18 h - AMPS - Maison de la commune
Mer. 1 <sup>er</sup> février	<b>Émission concert en direct et en public</b> 20 h - Radio plum'FM
Sam. 4 février	<b>Couscous</b> 19 h - La Sérentaise Foulées VTT Marche - Salle des fêtes
Sam. 11 février	<b>Repas St Valentin</b> 19 h - Comité des fêtes - Salle des fêtes
Sam. 18 février	<b>Théâtre "Les Saltimbanques"</b> 20 h 30 - Troupe "Les Saltimbanques" - Salle des fêtes
Dim. 19 février	<b>Théâtre "Les Saltimbanques"</b> 14 h 30 - Troupe "Les Saltimbanques" - Salle des fêtes
Sam. 25 février	<b>Spectacle clowns "Barna"</b> 18 h - Les Égos Cintrés - Salle des fêtes
Mer. 1 <sup>er</sup> mars	<b>Émission concert en direct et en public</b> 20 h - Radio plum'FM
Sam. 4 mars	<b>Repas du foot</b> 19 h - Sérentaise football - Salle des fêtes
Dim. 5 mars	<b>Rando VTT cyclo et pédestre</b> Journée - Sérentaise Foulées VTT Marche - Salle des sports
Dim. 12 mars	<b>Après-midi dansant</b> Club des Tilleuls - Salle des fêtes
Ven. 17 mars	<b>Projection documentaire</b> 20 h 30 - Les Passeurs d'Images et Sons - Salle des fêtes
En mars	<b>Mois du gallo</b> Radio Plum' FM et service culturel
Sam. 18 & dim. 19 mars	<b>Stage art du clown</b> Journée - Les Égos Cintrés - Salle des fêtes
Sam. 25 mars	<b>Repas Rugby</b> 19 h - RCBO - Salle des fêtes
Ven. 31 mars	<b>LOTO</b> 18 h - APEL École St Joseph - Salle des fêtes
Mer. 5 avril	<b>Émission concert en direct et en public</b> 20 h - Radio plum'FM
Ven. 14 avril	<b>Projection documentaire</b> 20 h 30 - Les Passeurs - Salle des fêtes
Sam. 29 avril	<b>Tour de Bretagne : course cycliste</b> De 8 h à 15 h - Comité des fêtes - Salle des fêtes et centre-bourg
Mer. 3 mai	<b>Émission concert en direct et en public</b> 20 h - Radio plum'FM
En mai (date non fixée)	<b>Braderie de la Croix Rouge</b> 9 h à 17 h - La Croix Rouge - Rue du Capitaine Fourtier
Lun. 8 mai	<b>Tournoi de foot jeunes</b> Journée - Sérentaise football - Stades Chemin du Paradis
Dim. 14 mai	<b>Fête de la Bretagne : vide-grenier, animations</b> Journée - Association Pot Potin et bar/restaurant Le Comptoir - Bourg de Sérent
Dim. 28 mai	<b>Boucles Sérentaises</b> Journée - Comité des fêtes - Salle des fêtes et terrain de rugby



# La vie des écoles

## Ecole Albert Jacquard

### Projet autour de la biodiversité

Cette année, les deux classes de CM1 et CM2 vont participer à un projet écocitoyen nommé ATE (Aire Terrestre Educative). Il s'agit d'étudier sur le terrain et en classe un milieu « naturel » proche de l'école, tout au long de l'année à raison d'environ une sortie par mois. Ensuite au printemps, après ce premier état des lieux, les élèves se donneront des objectifs et proposeront des actions pour préserver et/ou améliorer la biodiversité du milieu. Les propositions et les décisions seront prises démocratiquement au sein de conseils d'élèves spécialement dédiés. Il s'agit donc là d'un projet ambitieux et de long terme que nous menons avec une animatrice nature du centre des Landes de Monteneuf.

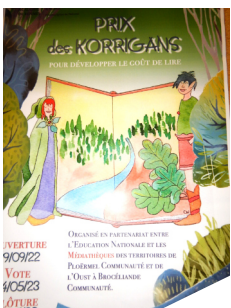
La première sortie s'est déroulée le vendredi 2 décembre, les élèves ont choisi leur milieu d'étude, l'étang communal de Sérent.



### Lire c'est partir

Cette année encore nous proposons avec l'association « Lire c'est partir » la vente de livres neufs au prix unique de 1 € pour encourager les enfants à la lecture.

La première vente a eu lieu le vendredi 16 décembre, d'autres seront programmées dans l'année.



### Le prix des Korrigans

Quatre classes de notre école participent au prix des Korrigans, prix littéraire organisé en partenariat avec l'Education Nationale et les médiathèques du territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté.

## ÉCOLE PUBLIQUE Albert JACQUARD



### Fresque : l'Arbre de la Laïcité

Dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique, les élèves de CM1 et CM2 ont travaillé en 2021/2022 sur les articles de la charte de la Laïcité sous la forme d'ateliers philosophiques ou sous la forme de simples discussions. Les échanges ont été très riches et ont permis de mieux comprendre et intégrer ces valeurs.

Début juin, guidés par l'artiste Guillaume Bignon, les élèves ont donné vie à ce projet artistique et citoyen en peignant à tour de rôle les dessins qu'ils avaient réalisés, portant ainsi haut et en couleur les valeurs républicaines de notre école publique communale.

Le samedi 3 décembre 2022 a eu lieu à l'école l'inauguration de cet « arbre de la laïcité » en présence d'élèves, de leurs familles, de l'artiste, de représentants de l'Amicale Laïque et de représentants de la municipalité dont Monsieur Hutter, Maire. Nous les remercions pour leur présence.

Cette fresque se veut avant tout un message fondamental et gage de bien vivre ensemble que tous les artistes ayant apposé leurs pinceaux ont à cœur de faire passer aux jeunes générations.



### Le Père-Noël

Le Père-Noël est venu à l'école le vendredi 16 décembre apporter des cadeaux pour les classes et un livre par enfant offerts par l'Amicale Laïque.



Contact

- Chemin du Paradis SÉRENT  
02 97 26 99 50



## Ecole Saint Joseph

### Cinéma

Cette deuxième période, les élèves de l'école sont allés au cinéma de Malestroit. Les classes de maternelles ont pu voir le film : « les quatuors à cornes », les classes de cycle 2 : « maman pleut des cordes » et les classes de cycle 3 : « le lynx ». Deux nouvelles séances sont prévues en 2023.

### Le spectacle de Noël

Le vendredi 9 décembre a eu lieu le spectacle de Noël de l'école. Au total, c'est plus de 180 enfants qui sont montés sur scène pour présenter des chants et des danses appris en classe. Bien sûr, à la fin du spectacle, nous avons eu la visite d'une personne bien connue, qui a gâté chaque enfant individuellement. Les parents, les enfants et toute l'équipe éducative étaient ravis. Un beau moment de convivialité après 3 ans sans cet évènement lié au COVID.



### La semaine du partage

La dernière semaine d'école était sur le thème du partage.

Le lundi, une célébration de l'Avent a rassemblé tous les élèves de l'école avec la présence du Père Marcel. S'en est suivi un goûter : chaque élève a apporté un goûter de chez lui qui a été offert à un autre enfant de l'école.



Le mardi, la municipalité a offert un spectacle à tous les élèves des deux écoles de Sérent. La troupe « les égos cintrés » de Sérent a présenté un spectacle interactif et humoristique avec leur pièce « Père Léon et Père Noël ». Les enfants ont vraiment bien rigolé.



Le jeudi, les enfants ont participé à des ateliers de bricolage. Chacun s'est inscrit sur un atelier préparé par les enseignants en amont et a pu repartir le soir avec sa propre réalisation. De quoi décorer la maison...



Le vendredi, l'APEL a offert un goûter de Noël pour tous les enfants de l'école. Cette fois-ci, ils ont pu manger le Père-Noël (en chocolat bien sûr).



Contact  
 ● Chemin du Paradis SÉRENT  
 02 97 75 95 65

# La vie Economique

## Photographe

Matthieu COMTE



Contact :  
07 62 65 53 74  
Mc56photo@gmail.com

Je m'appelle Matthieu, je suis photographe professionnel sur le Morbihan et Sérentais. Mes secteurs de prédilection sont la photo sportive, l'immobilier et l'événementiel. Je saurai vous apporter mon aide pour mettre en valeur vos biens immobiliers (airbnb, gîtes, vente maison/appartement). Dans le cadre d'un reportage immobilier, je vous propose plusieurs forfaits suivant le type de bien, avec des photos (en format numérique) disponibles sous 48 h. Si vous avez besoin de photos pour votre communication, un événement que vous proposez, que vous soyez un commerce, une entreprise, un particulier, une association, j'immortalise ces moments pour vous.

Pour les événements sportifs, en extérieur ou intérieur, je saurai mettre en valeur votre sport avec des photos de qualité ; que ce soit sur une journée entière, le soir, en semaine ou le week-end. J'ai la formule qui correspond à vos attentes. Je me déplace dans le Morbihan et les départements limitrophes.

Vous pouvez retrouver mon travail sur mes différents comptes Facebook : Mc56photo et Mc56photo.sports

Et sur Instagram : Lobjectif\_de\_matthieu et Mc56photo.sports

N'hésitez pas à me contacter pour que nous discutions de vos projets et envies.

## Boucherie Magnen

### Prix de l'excellence artisanale

La boucherie Magnen a été mise à l'honneur en cette fin d'année 2022. Grâce d'une part à l'obtention du prix de l'excellence artisanale, décerné par la chambre des métiers du Morbihan, mais surtout par l'arrivée à la deuxième place de son apprenti Loïc David, au concours organisé au salon de la gastronomie à Vannes. C'est en novembre que se déroulait l'épreuve, elle avait comme particularité d'être en duo (un boucher et un charcutier) le binôme travaillait autour de la côte de bœuf avec sa garniture et d'une sauce.

Contact :  
10 place Emmanuel Jeanroy  
02 56 61 01 03



## Réflexologue plantaire

### Peau d'âme

Ancienne professionnelle de la petite enfance et du service à la personne, le bien-être est devenu une source d'inspiration et une vraie priorité. Après l'obtention de ma certification de réflexologue plantaire passionnante en 2020, j'ai débuté à domicile puis nous avons pu réaliser un grand souhait, celui de vivre dans le Morbihan.

Depuis le 5 décembre, j'ai l'immense joie de vous accueillir dans mon cabinet de réflexologie plantaire, palmaire et faciale « Peau d'âme » au 16 rue de la Fontaine Saint-Pierre pour des séances adultes, enfants, bébés.

Je vous propose également :

- Un accompagnement périnatal au cours duquel les futurs parents peuvent bénéficier de soins réguliers ainsi que d'ateliers d'initiations (pour les futurs papas notamment).

- Des ateliers parents/bébés (coliques, angoisses, constipation, troubles alimentaires...).

« Peau d'âme » est un lieu où la douceur, l'authenticité et la libération des mémoires du corps sont au rendez-vous

Si vous cherchez des réponses aux informations parfois brutales que le corps envoie ou si vous souhaitez vous offrir une trêve dans votre quotidien, la réflexologie sera votre alliée.



#### Contact :

16 rue de la Fontaine Saint Pierre  
07 49 39 49 33  
carliaurelia@gmail.com  
compte instagram : @peau\_\_dame

## Docteur Marianne PAUTI

### Changement d'adresse

Chères Sérentaises et chers Sérentais,

Pour différentes raisons, j'ai pris la décision de quitter le cabinet de la rue Madeleine Brès de Sérent pour m'installer à Lizio.

Je tenais à vous dire que je continuerai à recevoir en consultation tous mes patients sérentais qui le souhaitent ainsi que de nouveaux Sérentais s'ils me sollicitent.

Mon changement devrait avoir lieu en mai 2023.

En espérant que ce changement ne vous perturbe pas trop, je vous souhaite une bonne année 2023 et une bonne santé à tous.

Dr Marianne Pauti

## Cabinet médical

### Recherche d'un médecin

En lien avec le Docteur de Reynal, nous recherchons activement un médecin depuis le mois de novembre. Sérent a des atouts pour attirer de nouveaux médecins : sa population croissante ; la proximité des hôpitaux et cliniques de Vannes, Ploërmel et Malestroit ; le pôle de 16 professions médicales avec une pharmacie à proximité ; des bâtiments neufs construits par la mairie.

**Pour plus d'information, renseignements au 06 62 10 35 08.**

## Ouest-France

### Recherche d'un correspondant local pour Sérent

Le journal Ouest-France recherche un(e) correspondant(e) de presse pour couvrir l'actualité locale de Sérent. Les correspondants de presse vont à la rencontre des acteurs locaux et des habitants.

Il s'agit d'une activité indépendante, rémunérée, mais non salariée. La correspondance peut convenir à toute personne, salariée, retraitée, étudiante ou sans emploi, intéressé par la vie de sa commune, l'écriture et la photo.

Les candidat(e)s peuvent envoyer une lettre et un CV ou contacter la rédaction du journal Ouest-France.

#### Contact :

1 bis boulevard des Carmes  
56800 PLOËRMEL  
02 97 47 42 05  
redaction.ploermel@ouest-france.fr

## Audition conseil

### Nouveaux horaires

Audrey Coudreuse, audioprothésiste et Adeline Braud, assistante audioprothésiste, vous accueillent à partir du 1<sup>er</sup> février sur 3 jours :

- Mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
- Jeudi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h
- Vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

#### Prise de rendez-vous :

Les prises de rendez-vous sont possibles via le site Doctolib ou par téléphone ou mail.

#### Contact :

29 Rue du Capitaine Fourtier  
09 83 20 57 68  
serent@auditionconseil.fr

# Les infos intercommunales



## Mobilité sur la communauté de communes

### Création de lignes entre les communes

La mobilité est un enjeu majeur en termes de structuration du territoire et de facilitation de déplacement des habitants, notamment pour une intercommunalité rurale comme celle De l'Oust à Brocéliande communauté. Aussi, les élu.e.s ont souhaité mettre en place une offre mobilité qui va prendre toute son ampleur en ce début d'année 2023.

Au 3 janvier, lancement de la ligne régionale « Redon – La Gacilly – Guer – Plélan ».

En parallèle, le 27 février, un nouveau réseau de lignes intérieures ouvrira, soit **5 lignes permettant à toutes les communes de bénéficier du passage d'un transport collectif**, à minima 2 jours par semaine dont le samedi, avec un à trois allers-retours. Ce circuit a été construit en lien avec les jours de marchés de chaque commune. L'achat du ticket se fera dans le bus, le tarif sera communiqué ultérieurement. Une présentation de ces lignes intérieures sera réalisée au cours de la première quinzaine de février.

Les élu.e.s sont conscients que la question des déplacements sur le territoire rural d'OBC ne présente pas de solution unique, mais de multiples possibilités à combiner et à adapter.

## La Fondation du patrimoine

### Poursuite du conventionnement

L'OBC et la Fondation du Patrimoine renouvellent leur convention afin de continuer à préserver le patrimoine situé sur le territoire intercommunal.

La Fondation du patrimoine est la première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité, le plus souvent non protégé par l'Etat. Reconnue d'utilité publique, elle a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti, mobilier et naturel. C'est également le seul organisme habilité par le Ministère des Finances à octroyer un label ouvrant droit à déduction fiscale. En Bretagne, depuis vingt ans, près de 1300 projets ont été soutenus et plus de 11 millions d'euros ont été rassemblés en faveur de la restauration du patrimoine local.

Grâce à l'adhésion annuelle de la communauté de communes, la Fondation du patrimoine met à disposition ses compétences techniques pour conseiller et orienter les porteurs de projets et permettre aux propriétaires de bénéficier d'aide à la restauration de leur bien. Ainsi, tous les édifices visibles depuis la voie publique et ayant un intérêt patrimonial sont éligibles au label comme les maisons, les manoirs, les corps de fermes, les fours à pain, les lavoirs, les pigeonniers mais également tout le patrimoine urbain.

Le label de la Fondation du patrimoine procure alors aux propriétaires privés des aides fiscales et des subventions incitatives pour la réalisation de travaux de restauration extérieurs (le clos et le couvert) qui auront reçu l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France. Valable pendant 5 ans, le label permet de financer des travaux de qualité et de participer au maintien et à la transmission des savoir-faire d'entreprises locales.

Plus d'informations :  
<https://www.fondation-patrimoine.org>



## Actions jeunesse

### Une dynamique sur le territoire



Les équipes jeunesse proposent, toute l'année, des activités variées. Découvrons l'étendue de leurs actions.

- **Formation BAFA** : Chaque année, une formation BAFA immersive (8 jours et 7 nuits) est proposée par OBC, gratuitement pour les jeunes dès 16 ans habitant le territoire (dans la limite de 10 places).

- **Promeneur du Net** : Claire, animatrice jeunesse, accompagne les 13-18 ans dans leurs pratiques sur internet. Claire, notre Promeneur à OBC, est leur contact privilégié. Elle est là pour les écouter, les soutenir et les conseiller tout en garantissant leur anonymat. Tous les ans, une soirée « Net ou Pas Net » est organisée pour les jeunes, avec des temps de jeux et de sensibilisation à l'usage d'internet. Une soirée d'échanges et de débat est ensuite organisée pour les parents, afin de les aider dans l'accompagnement de leur enfant.

- **Terre de Jeux 2024** : OBC a reçu ce label en 2021, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. L'ambition de ce label est de faire rayonner la dynamique des JO de Paris 2024. Pour OBC, l'objectif est d'amener un groupe de jeunes de moins de 18 ans à participer aux Jeux Paralympiques en tant que bénévoles. Une « junior association » est née, un reportage sur la « mémoire sportive du territoire » est en cours de réalisation, des manifestations sportives seront organisées.

# Les infos pratiques

## Mairie

15, rue du Général de Kerhué  
 ☎ 02 97 75 93 57  
 Mail : mairie@serent.fr  
 Site internet : www.serent.fr  
 Ouvert du lundi au vendredi  
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h  
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

## France Services

43 place Saint Pierre  
 ☎ 06 64 13 63 08  
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)  
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30  
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30  
 Vendredi 9 h à 12 h 30

## Agence postale intercommunale

43 place Saint Pierre  
 ☎ 06 64 13 63 08  
 Mardi 9 h à 13 h 30 | 14 h 15 à 18 h 30  
 Mercredi 8 h à 12 h 30  
 Vendredi 9 h à 12 h 30

## Médiathèque

☎ 02 97 75 97 14  
 Mail : mediatheque@serent.fr  
 Mardi 15 h - 18 h 30  
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h  
 Vendredi 15 h - 18 h 30  
 Samedi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h

## Déchetterie

### du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81  
 Lundi 13 h 30 - 18 h  
 Mercredi 9 h - 12 h | 13 h 30 - 18 h  
 Vendredi 9 h - 12 h | 13 h 30 - 18 h  
 Samedi 9 h - 12 h | 13 h 30 - 18 h

## Vestiboutique

### de la Croix Rouge

☎ 02 97 74 31 66  
 Mardi 14 h - 16 h 30  
 Mercredi 9 h 30 - 11 h 30



## Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Centre multiaccueil	☎ 02 97 93 85 46
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 73 88 96
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
Garderie et A.L.S.H.	☎ 02 97 70 60 22
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC Assainissement non collectif	☎ 02 99 08 06 04
Trésor Public	☎ 02 97 75 12 23
Centre des impôts	☎ 02 97 74 01 44
Ploërmel communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie - Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
SAUR	☎ 02 56 56 20 00
EDF - GDF	☎ 0 810 333 356
ORANGE	☎ 3900



# 2022 en images

